



# Revue de Presse

*Mario Lamontagne*, Responsable à l'information

Syndicat des employé-e-s  
de métiers d'Hydro-Québec

Fiers de notre passé

Maîtres de notre avenir

## Réfection ou fermeture?

Publié le 28 mars 2011

[Brigitte Breton](#)

### Le Soleil

Québec) Faut-il ou non fermer Gentilly-2? La question est complexe. Avec les récents événements au Japon s'y greffe un volet émotif supplémentaire. Raison de plus pour laisser la partisanerie de côté et pour mener une analyse complète et sérieuse des coûts et des bénéfices afin de prendre une décision éclairée.

Le débat est bien mal engagé à l'Assemblée nationale. La semaine dernière, les libéraux ont accusé la chef péquiste Pauline Marois de faire preuve d'opportunisme en ressortant le dossier à ce moment-ci pour profiter du climat de peur qu'alimente la tragédie au Japon. Le premier ministre Jean Charest a même ridiculisé Mme Marois en disant qu'elle aurait réclamé la fermeture de la Baie-James si une catastrophe avait frappé un barrage hydroélectrique plutôt que Fukushima.

Le PQ dit pourtant depuis 2009 qu'un gouvernement péquiste mettrait la clef dans la porte de la centrale nucléaire Gentilly-2. Si on sait où logent les péquistes, on ne peut en dire autant des libéraux. Un jour, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, reproche à la chef péquiste de conclure trop vite à la nécessité d'une fermeture. Quelques heures plus tard, libéraux et adéquistes appuient une motion en faveur de la réfection de Gentilly-2, alors que de son côté, le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, avance que la fermeture de la centrale nucléaire fait partie des scénarios envisagés. Du bonbon pour l'opposition péquiste.

La rhétorique partisane est peut-être amusante, mais ne fournit pas de réponse satisfaisante à la question de départ : faut-il garder ou démanteler Gentilly-2, la seule centrale nucléaire au Québec?

En 2008, la réfection de la centrale nucléaire apparaissait justifiée pour plusieurs raisons. Gentilly-2 fournit environ 3 % de l'électricité produite par Hydro, qui alimente

ainsi 270 000 foyers, soit l'équivalent d'une ville comme Québec. Le nucléaire assure une diversité et une fiabilité dans l'approvisionnement en énergie.

Quelque 800 personnes comptent aussi sur Gentilly-2 pour leur emploi. Un apport économique important pour le Centre-du-Québec, car ce sont des emplois bien rémunérés.

Sur le plan de la sécurité, le bilan de Gentilly-2 est également positif depuis son implantation, en 1983. Les risques ont été jusqu'à maintenant bien contrôlés. Enfin, les coûts reliés au démantèlement s'avéraient, il y a trois ans, équivalents à ceux de la modernisation.

L'an dernier, Hydro-Québec avait reporté de 2011 à 2012 la réfection de la centrale. Le désastre de Fukushima, la flambée des coûts de réfection observée au Canada et à l'étranger pour d'autres centrales et l'évolution du prix de diverses sources d'énergie justifient aujourd'hui de voir si la direction prise en 2008 est encore la bonne et si elle est toujours à l'avantage du Québec à moyen et à long terme.

Actuellement, la sécurité de la centrale est évidemment ce qui préoccupe le plus. Le dossier est cependant plus vaste et d'autres éléments sont à considérer. Quel est l'apport de la filière nucléaire dans notre bilan énergétique? Quelles sont les autres possibilités et à quel prix le kilowattheure? Quelles sont les conséquences pour le Québec de mettre de côté une expertise en nucléaire? Par quoi compense-t-on les bons emplois spécialisés liés à l'industrie? Quels sont les coûts réels associés à la réfection ou à la fermeture? Que fait-on des déchets?